

OUEST-FRANCE.FR

1772 mots

jeudi 21 novembre 2019

-

Caen

# TÉMOIGNAGES. Caen. Précarité étudiante : ils en parlent à cœur ouvert

panorapresse



*Pour protester contre la précarité des étudiants, certains campus ont organisé des opérations « repas gratuits », comme ici, à Rennes. - Crédit: Ouest-France*

La précarité des étudiants est un problème de société. La tentative de suicide d'un jeune homme à Lyon par immolation, la semaine passée, a suscité une grande émotion sur tous les campus de France. Lundi, l'incendie volontaire du Crous de Caen et le tag « La précarité tue », inscrit sur le mur du bâtiment, ont renforcé le malaise. Même si rien ne prouve que ce fait criminel ne soit imputable à un étudiant, les langues se délient.

## **Sarah, 20 ans, étudiante à l'Esam (École supérieure d'arts et médias)**

« Je trouve que notre système est vétuste. J'ai récemment changé d'appartement et mes allocations ont été interrompues. À la CAF (Caisses d'allocations familiales), on m'a gentiment fait comprendre que déclarer un déménagement ne signifie pas forcément qu'on souhaite encore recevoir des aides. J'ai trouvé ça aberrant. J'ai perdu un mois d'APL (Aide personnalisée au logement) et le temps qu'on traite mon dossier je ne sais pas encore où je vais trouver l'argent. Quant au Crous, on me demande de venir aux horaires d'ouverture. Mais je n'ai jamais le temps d'y passer avec les cours et mon job étudiant. [Quant à l'immolation de cet étudiant à Lyon](#), malheureusement, il suffisait d'un martyr pour parler de la précarité. C'est affolant d'en arriver là.

Le pire est que ça ne semble pas inquiéter les politiques. C'est affreux mais je n'ai pas l'impression que son acte ait été pris au sérieux ».

### **Alizée 19 ans étudiante L2 en Anglais**

« J'ai appris [l'incendie du Crous](#) lundi, à 10 h, *via* les réseaux sociaux. Il y a tout de même d'autres moyens d'interpeller les gens que de mettre le feu dans un bâtiment. Moi, je suis boursière et honnêtement, c'est dur d'en vivre. J'ai 160 € de bourses par mois et je perçois 218 € d'APL. Mon loyer s'élève à 350 € et mes revenus ont baissé cette année. En tant qu'étudiante, je me sens en situation de précarité. Je suis donc partagée : je comprends la colère de certains mais je ne cautionne pas de tels actes. Il vaut mieux privilégier des actions citoyennes et des actes pacifiques. »

### **Dylan 20 ans, étudiant en DUT « Réseaux Telecom »**

« Ce que je trouve le plus ennuyeux, quand on est étudiant, c'est la lourdeur des formalités administratives. Par exemple, pour avoir droit aux allocations logement, je devais avoir une attestation de bourse. Mais je ne l'ai reçue qu'une semaine avant la rentrée. Et chercher un logement quand les cours reprennent, ce n'est vraiment pas confortable. Après, vivre dans une chambre de 9 m<sup>2</sup>, c'est un choix. Tant que c'est propre, ça ne me dérange pas. ».

### **Thibaud, 22 ans étudiant en géologie**

« Je suis boursier et mes parents m'aident un peu à côté. Ce qui fait que je ne suis pas obligé de travailler pendant mes études pour pouvoir vivre. En revanche, j'ai bossé cet été pour pouvoir financer les petits à-côtés de la vie étudiante : sorties, spectacles, fringues... Et pour le logement, je suis en colocation avec mon amie, ce qui réduit un peu les frais. Mais j'ai des amis qui sont boursiers également et qui ne peuvent pas compter sur une aide financière de leurs parents. Je sais que pour eux, c'est très dur. Lorsque le loyer et la nourriture sont payés, il ne reste plus grand-chose. Côté administratif, je confirme que la gestion des dossiers par la Caf génère parfois des retards de paiement. »

## **Les associations étudiantes réagissent**

Les Jeunes communistes de France et la Fédération Campus Basse-Normandie réagissent à l'incendie du Crous de Caen et s'expriment sur la précarité des étudiants.

### **Mouvement des Jeunes communistes de France (MJCF), fédération du Calvados**

« La fédération du Calvados du MJCF regrette que des personnes soient amenées à employer ces méthodes. Cependant cette situation est le résultat des conditions de vie et du pouvoir d'achat qui ne cesse de reculer dans la société, et qui touche d'autant plus durement les jeunes. Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, condamne plus rapidement la dégradation de biens matériels qu'elle n'apporte de réponse aux étudiant.e.s en détresse.

À la suite de la tentative de suicide de notre camarade de solidaire étudiant.e.s à Lyon le 8 novembre, nous attendions de la ministre les déclarations de mesures fortes et immédiates visant à endiguer la précarité étudiante... Par ailleurs, Pierre Denise, président de l'université de Caen a

apporté son soutien au service du Crous. Nous regrettons cependant le silence dont il a fait preuve ces derniers jours face à la détresse étudiante... La fédération du Calvados du MJCF réaffirme la nécessité de la mise en place d'un revenu étudiant au-dessus du seuil de pauvreté pour pouvoir permettre à ces derniers d'étudier enfin dans des conditions acceptables. »

### **Fédération Campus de Basse-Normandie (FCBN)**

« La FCBN, ses associations et l'ensemble de ses membres s'associent au Crous de Normandie face à ce regrettable événement... Nous condamnons fermement cet acte criminel et tenons à rappeler que le Crous n'existe et n'a de raison d'être que parce qu'il apporte une aide sociale et quotidienne afin de trouver des solutions pour les étudiant-e-s en situation de précarité. Néanmoins, la situation est alarmante : le coût de la vie augmente d'année en année. L'AGORAé, épicerie sociale et solidaire située sur le Campus 1, a atteint sa capacité maximale d'accueil de 260 étudiant-e-s. Face à la demande exponentielle, il devient nécessaire d'en ouvrir une seconde, mais faute d'un réel soutien de la part des institutionnels, ce projet peine à voir le jour. Les aides sociales ne sont pas à la hauteur et la situation se dégrade continuellement... Notre système d'attribution des aides est désuet et arrive à bout de souffle. Il est urgent que l'État prenne ses responsabilités et entende les revendications des corps intermédiaires dont fait partie la FCBN. »

### **Crous de Normandie : « Au plus près des étudiants »**

Service public indispensable, le Crous Normandie est l'un des piliers présents sur le territoire caennais qui met en place des actions et s'emploie à répondre aux besoins des étudiants.



*Le Crous met en place de nombreuses initiatives à l'attention des étudiants, comme la recherche d'un job temporaire.*

*- Crédit: Archives Ouest-France*

Agnès Rouvière, coordinatrice et responsable de la vie étudiante témoigne de l'investissement sans

faillie du Crous de Normandie. Un service public omniprésent sur le territoire normand et caennais. « **Nous nous efforçons au quotidien d'améliorer la qualité de vie de nos étudiants. Nous sommes à leur écoute et à leur service** », rappelle Agnès Rouvière.

Au niveau régional, le Crous n'est pas qu'un simple service public qui, financièrement, aide les étudiants. À l'instruction des demandes de bourses sur critères sociaux s'ajoutent l'accompagnement social, l'hébergement, la restauration, l'action culturelle, le soutien aux initiatives étudiantes et l'animation des campus.

### **Le Crous est aussi un service social**

Au-delà des services publics délivrés toute au long de l'année, le Crous c'est aussi un service social performant. Dans le cadre de la mission générale du Crous qui est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants, onze assistantes sociales sont à leur écoute. Elles les accompagnent et les informent sur l'ensemble des dispositifs présents sur le territoire, notamment sur le financement de leurs études. Elles proposent notamment un espace confidentiel de parole et d'écoute préalable à la recherche de solutions les plus favorables aux problèmes d'ordre personnel.

Début 2019, un service animation est venu consolider et coordonner les animations, ateliers, rencontres, proposés sur les campus du Crous Normandie. Un programme dynamique d'animation a donc vu le jour pour dynamiser la vie étudiante sur les campus. Des animateurs et des étudiants référents se chargent d'organiser des événements sportifs, culturels ainsi que des soirées à thème.

### **Quelques chiffres**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les Crous de Rouen et de Caen forment le Crous Normandie. 683 personnels sont au service des 105 570 étudiants Normands. En 2018-2019 le Crous Normandie compte 35 824 étudiants boursiers. Des aides spécifiques peuvent également être versées en cas de situations particulières (rupture familiale, situation d'autonomie avérée, reprise d'étude au-delà de 28 ans, etc.). En 2018-2019, elle a été attribuée à plus de 2 300 étudiants pour un montant supérieur à 2 200 000 €.

Le Crous précise également que « **23 millions d'euros ont été investis pour la période 2014-2017, pour la réhabilitation de logements, des espaces sportifs et de loisirs, l'accessibilité, etc.** »

## **Précarité étudiante à Caen : « Un combat quotidien » pour la municipalité**

Compte tenu des derniers événements, la Ville de Caen a décidé de réagir face à la précarité étudiante. La Ville s'investit toute l'année sans relâche.



Le CCAS de la Ville aide les étudiants, notamment dans la prise en charge de certains frais médicaux. - Crédit: Archives Ouest-France

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Caen mène des actions de solidarité et des initiatives pour atténuer le sentiment d'exclusion des Caennais les plus fragiles. La Ville et sa direction jeunesse et vie étudiante font état des actions menées.

**« Le CCAS s'appuie quotidiennement sur un réseau de partenaires institutionnels et associatifs, avec lequel il s'attache à conjuguer ses efforts pour rendre plus efficace son action en direction des personnes démunies. Sa Direction de l'Action Sociale et de la Lutte contre l'Exclusion intervient sur tout le territoire de la Ville, avec un souci constant de réactivité face aux difficultés exprimées par les Caennais, sans distinction de statut, qu'ils soient salariés, à la recherche d'un emploi ou d'une formation, étudiants, retraités, etc. La diversité et l'importance des aides mobilisées permettent la prise en compte des besoins primaires des personnes en situation de précarité, c'est-à-dire l'aide alimentaire, l'aide au paiement du loyer, des factures d'énergie, des frais médicaux etc., qui constitue une priorité pour le CCAS qui y consacre plus de moitiés de son budget d'aide sociale facultative. Le CCAS s'attache également à animer des actions d'accompagnement social des personnes en difficulté, à prendre des initiatives dans les domaines de l'accès aux soins et à la santé, aux loisirs, à la mobilité et à l'emploi ».**

### **FSE : une aide complémentaire précieuse**

Le Fonds de solidarité étudiante du CCAS de Caen est reconnu comme un outil complémentaire des autres dispositifs d'aides accessibles aux étudiants. Il s'adresse aux étudiants, résidant à Caen depuis au moins un an, qui éprouvent des grandes difficultés quant aux règlements liés à l'étude, la santé ou encore le logement. **« Le CCAS débloque 15 000 € par an pour venir en aide au plus précaire et ne peut dépasser les 450 € par étudiant. En 2018, 46 étudiants ont bénéficié de**

**cette aide** », indique le rapport FSE de la Ville de Caen.